|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Base fédérale de Beaumont-sur-Oise  BOUTEILLE DE PLONGEE  Modalités de location/Etat des lieux | Club (nom, N° FFESSM) : |

**Date : Créneau :**

**Conditions générales :**

Le matériel est réservé par le club lors de la réservation du créneau. Il est ***récupéré et restitué*** par le responsable du club, le jour de la réservation, sur la base fédérale auprès de la personne chargée de l’accueil du groupe.

Toute dégradation du matériel doit obligatoirement faire l’objet d’un signalement lors de sa restitution.

L’utilisateur est seul responsable de la mise en œuvre du matériel au cours de sa séance.

**Réservations :**

 matin : apm : (*Le gonflage entre ces créneaux est compris dans le tarif)*

*Le local de gonflage et les remises (stockage) de la base sont strictement réservés au personnel et aux personnes autorisées. Fermeture de la station de gonflage à 15h. Toute demande particulière liée au gonflage doit avoir été validée au préalable par le secrétariat.*

Commentaires (si besoin) :

**Tarif de location :**

* 5€ par séance et par bouteille (à régler avec les plongées)

Fait le à

Le preneur : La personne chargée de l’accueil :

(nom/prénom/qualité)  (nom/prénom/qualité)